

# NOTRE CHARTE



Cette manifestation de loisirs a pour but de rassembler des propriétaires de véhicules de collection autour d'une balade d'orientation sans notion de vitesse ni de chronométrage,

## **SECURITE.**

Les conducteurs des véhicules engagés doivent être en possession le jour du rallye:

- d'un permis de conduire en cours de validité,
- d'un certificat d'immatriculation (carte grise),
- d'un certificat de contrôle technique en vigueur,
- d'un certificat d'assurance valable.

## **ASSURANCE.**

Les propriétaires des véhicules engagés font leur affaire personnelle de l'assurance automobile responsabilité civile vis à vis des tiers. Le concurrent reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation.

## **VEHICULE.**

Le Rallye de la vallée de Chevreuse est un événement ouvert aux véhicules de collection, en cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

## **TENUE.**

Se différencier des autres manifestations est pour nous nécessaire pour pérenniser l'événement dans le temps.

Nous tenons donc à ce que tous les participants, soient en tenue vintage, ou en lien avec l'automobile.

**Je soussigné:** \_\_\_\_\_

Inscrit à cette manifestation avec mon véhicule, atteste avoir pris connaissance du texte ci-dessus avant d'en prendre le départ et déclare y participer en conformité avec les dispositions requises.

**Date :**

**Signature:**

